

La Belgique appelle les Burundais à une "gestion pacifique" de l'après-scrutin

Arrib News, 21/05/2020 Source AFP Le ministre Goffin sur les élections au Burundi : "une étape cruciale pour la consolidation de la stabilité politique et institutionnelle du pays" Le ministre belge des Affaires étrangères, Philippe Goffin, a appelé jeudi, au lendemain d'élections présidentielle, législatives et communales au Burundi, les acteurs politiques burundais à "œuvrer à une "gestion pacifique" de l'après-scrutin dans ce petit pays d'Afrique centrale.

"Nous saluons les efforts consentis par les citoyens burundais qui se sont résolument engagés, pour certains au prix de leur vie ou de leur intégrité physique, dans le processus électoral qui a mené au triple scrutin de ce 20 mai. Il s'agit d'une étape cruciale de la consolidation de la stabilité politique et institutionnelle du pays", a affirmé le chef de la diplomatie belge dans un communiqué. "Nous exhortons tous les acteurs politiques à désamorcer systématiquement tout discours et toute action susceptible d'hypothéquer la bonne fin démocratique de ce processus électoral. Dans cette perspective, nous appelons ces mêmes acteurs à se concerter afin de créer les conditions d'une gestion pacifique de la phase post-électorale qui respecte la volonté exprimée par l'électeur", a-t-il ajouté. Selon M. Goffin (MR), ce processus électoral mené à son bon terme, est aussi une occasion, à saisir, pour renforcer la relation entre le Burundi et la Belgique. "Nous réitérons notre ferme volonté de contribuer à une telle dynamique positive", souligne-t-il, alors que les relations entre Bruxelles et Bujumbura ont été souvent tendues sous le régime du président sortant Pierre Nkurunziza. "Nous assurons à nouveau de notre soutien le peuple et le gouvernement du Burundi dans la consolidation d'une société pacifique et inclusive, qui permettra de jeter les bases d'un avenir prospère", a conclu le ministre. La Belgique a administré le Burundi, ex-colonie allemande, sous le régime de la tutelle de la Société des Nations (SDN) de 1922 à 1945, puis du mandat de l'ONU jusqu'à l'indépendance, le 1er juillet 1962. Communiqué du Ministre Goffin sur les opérations électorales au Burundi Nous saluons les efforts consentis par les citoyens burundais qui se sont résolument engagés, pour certains au prix de leur vie ou de leur intégrité physique, dans le processus électoral qui a mené au triple scrutin de ce 20 mai. Il s'agit d'une étape cruciale de la consolidation de la stabilité politique et institutionnelle du pays. Nous exhortons tous les acteurs politiques à désamorcer systématiquement tout discours et toute action susceptible d'hypothéquer la bonne fin démocratique de ce processus électoral. Dans cette perspective, nous appelons ces mêmes acteurs à se concerter afin de créer les conditions d'une gestion pacifique de la phase post-électorale qui respecte la volonté exprimée par l'électeur. Ce processus électoral, mené à son bon terme, est aussi une occasion, à saisir, pour renforcer la relation entre le Burundi et la Belgique. Nous réitérons notre ferme volonté de contribuer à une telle dynamique positive. Nous assurons à nouveau de notre soutien le peuple et le gouvernement du Burundi dans la consolidation d'une société pacifique et inclusive, qui permettra de jeter les bases d'un avenir prospère.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});